



**Syndicat des Personnels Administratifs des  
Services Extérieurs de l'Education Nationale**

**Section académique de Grenoble**

SPASEEN-FO / UD FO - Bourse du Travail  
32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 02  
Mail : [contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com](mailto:contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com)  
Site : [www.spaseenfo-grenoble.fr](http://www.spaseenfo-grenoble.fr)

**Le Comité Social d'Administration Spécial Académique (CSA SA, compétent pour les questions intéressant les personnels des DSDEN, du Rectorat et des secrétariats de circonscription IEN) s'est réuni jeudi 11 juillet.**

Vos élus **FO** ont fait une déclaration liminaire que vous trouverez sur notre site.

La FSU n'a pas fait de déclaration mais est intervenue pour s'associer à **FO** sur la problématique de la nouvelle application Congés qui, une fois déployée dans les 5 DSDEN va se trouver en contradiction avec les dispositions des règlements intérieurs des DSDEN. L'UNSA et la CFDT n'ont quant à eux pas fait de déclaration.

**FO** a dans un premier temps rappelé que cette instance ne concernait pas uniquement les personnels du Rectorat : les ordres du jour des dernières instances le laissent souvent à penser puisque seules les problématiques du Rectorat sont discutées, malgré nos demandes insistantes pour aborder les sujets intéressant les collègues des DSDEN.

La discussion centrale de ce CSA spécial a donc porté sur la nouvelle application congé, suite à notre déclaration liminaire et questions posées.

Pour le Rectorat, la direction de l'Académie a d'ores et déjà bien compris que les personnels, avec **FO**, n'accepteront aucune atteinte à leur temps de travail et à leur droit à congés.

**La secrétaire générale de l'académie a clairement affirmé que le « chantier révision du temps de travail » n'est plus à l'ordre du jour, que l'académie de Grenoble n'est pas dans le calendrier de travail de la région académique pour l'harmonisation des règlements intérieurs.**

Pour **FO**, la vigilance reste de mise, cet abandon n'étant que la vérité du moment, puisque l'administration rappelle à l'envi qu'il y a des services régionaux et des services inter-académiques au sein desquels les personnels n'ont pas tous le même temps de travail.

**FO rappelle son attachement indéfectible au cadre républicain et national de l'Education nationale et de son administration, FO revendique l'abandon total des régions académiques.**

La seule harmonisation acceptable pour **FO**, c'est une harmonisation par le haut, sur le mieux-disant pour l'ensemble des collègues.

**FO** a rappelé également dans ce CSA SA que les règlements intérieurs tels qu'ils existent, ainsi que les règles régissant le temps de travail, sont le résultat de la

mobilisation en 2002 de nos collègues au moment de la mise en place de l'ARTT dans notre administration.

La direction de l'académie a néanmoins défendu la révision de l'organisation du temps de travail, qui sera expérimentée dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024 dans les DSDEN de la Drôme et de l'Ardèche, avant d'être généralisée à toutes les DSDEN de l'académie.

**FO** a rappelé et soutenu sans réserve l'opposition massive des collègues de ces deux DSDEN.

**FO** a également dénoncé une absence totale de consultation des représentants des personnels sur ces projets scandaleux et, de fait, une nouvelle inégalité de traitement, les personnels des DSDEN étant ignorés par la direction de l'académie dans les instances compétentes pour les services académiques.

**FO a rappelé que dans un contexte de sous-dotation chronique en postes dans les services, de forte dégradation des conditions de travail, ces projets infantilisants et réducteurs de droits sont avant tout l'expression d'un mépris et d'une défiance de l'administration vis-à-vis des collègues.**

Comme les SG des DSDEN de l'Ardèche et de la Drôme, la SG de l'académie ne parle que de « difficultés de compréhension » et de « malentendus ».

Pour **FO**, l'administration ne cherche qu'une chose, passer en force et essayer de masquer ses propres incohérences.

L'administration rabâche que cette nouvelle application de gestion des congés est parfaitement adaptable aux règlements intérieurs des DSDEN. Et dans le même temps, elle martèle aux personnels et à leurs représentants qu'une révision des règlements intérieurs des DSDEN est inévitable. **Cherchez l'erreur !!!**

La forte présence des personnels de la DSDEN de la Drôme à la réunion d'information syndicale organisée par **FO** début juillet démontre la détermination des personnels à préserver leurs droits et acquis.

**Au lieu de mener ces projets scélérats, l'administration devrait plutôt s'employer à reconnaître la qualité du travail réalisé par les collègues dans des conditions toujours plus difficiles.**

**La position de FO est claire : comme pour le Rectorat, l'administration doit abandonner tous ses projets de révision des règlements intérieurs dans les DSDEN.**

Les personnels le savent : ils peuvent compter sur FO pour combattre avec eux.

**Seul on est isolé, ensemble on est plus forts !**

